



Union interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

T +41 22 919 41 50

F +41 22 919 41 60

E postbox@ipu.org

www.ipu.org

Chemin du Pommier 5

Case postale 330

1218 Le Grand-Saconnex

Genève – Suisse

Le travail hybride deviendra-t-il la "nouvelle norme" pour les parlements ?

Note d'orientation pour un événement en ligne

Mercredi 25 janvier 2023, de 14 h à 15 h 30 (HNEC, Genève)

Contexte et fondement

La pandémie de la COVID-19 a donné lieu à une période d'"innovation forcée" dans les méthodes de travail des parlementaires. Les parlements qui ont réussi à innover ont radicalement changé leur mode de fonctionnement, adoptant les nouvelles technologies et le travail à distance.

Selon les données du nouveau [Rapport mondial sur l'e-Parlement](#), plus de la moitié des parlements (51 %) ont organisé une plénière en ligne depuis mars 2020 et plus des trois quarts (77 %) une réunion de commission en ligne. Quarante-six pour cent ont l'intention de conserver au moins certains moyens électroniques et il semble que le e-parlement continuera d'évoluer, notamment en ce qui concerne les commissions. Quatre-vingt-sept pour cent des parlements interrogés disent avoir renforcé leur résilience.

L'utilisation d'outils à distance par les commissions avait commencé avant la pandémie et s'est désormais accélérée de manière spectaculaire. Cette tendance devrait continuer d'évoluer, car de telles technologies offrent des avantages aux parlements tout en présentant moins d'inconvénients que les plénières en ligne. Loin d'être temporaire, l'impact de la pandémie de COVID-19 a été un catalyseur de changement, permettant d'envisager des améliorations continues et progressives du fonctionnement parlementaire.

Les régimes de travail hybrides ont eu diverses répercussions sur la façon dont les parlementaires s'acquittent de leur travail. Certains parlementaires ont souligné l'intérêt qu'il y avait à leur permettre de travailler depuis leur circonscription au lieu de passer du temps à faire des allers-retours hebdomadaires vers la capitale. Ils ont insisté sur les avantages de la flexibilité pour les parlementaires qui ont des responsabilités familiales et ont fait des observations telles que : "Je pense que nous aurons des personnes encore meilleures [au parlement] si nous pouvons offrir une certaine flexibilité". D'autres se sont opposés au maintien des séances hybrides, estimant qu'il était plus difficile de demander des comptes aux ministres.

Objectifs

Les parlements sont maintenant dans la phase de "post-COVID immédiat", dans laquelle ils examinent les caractéristiques du travail hybride à conserver et la manière d'intégrer une stratégie numérique dans leur planification globale.

L'objectif principal de cet événement est de déterminer si, pourquoi et comment le travail hybride devient la "nouvelle norme" pour les parlements.

Les participants discuteront des conclusions et des recommandations du [Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement](#). Les parlementaires échangeront leurs points de vue sur les effets du travail hybride sur leur travail. Ils examineront son impact sur les fonctions législatives et de contrôle du parlement, ainsi que la mesure dans laquelle il rend les parlements plus modernes, plus sensibles aux questions de genre et

plus favorables à la famille. Les participants feront également connaître leurs points de vue sur la manière de garantir la résilience du parlement dans les situations d'urgence futures.

Date, plateforme et heure

Cet événement en ligne aura lieu sur la plateforme Zoom le mercredi 25 janvier 2023 de 14 h à 15 h 30 (HNEC, Genève).

Inscription

Les participants peuvent s'inscrire en ligne à l'adresse suivante
<https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZYrcuqupjMpHNMgygENXsLwPZtgIwLHmlah>

Documents clés

- [Rapport mondial 2022 sur l'e-Parlement](#)
- [Centre pour l'innovation au Parlement](#)
- [Déclaration de Kigali - Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique](#)

Interprétation

L'interprétation sera assurée en anglais, arabe, espagnol et français.

Stratégie de l'UIP

Cette activité contribue à l'objectif stratégique 3, *Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements*, de la [Stratégie de l'UIP 2022-2026](#).

Contact

Pour plus d'informations, veuillez nous écrire à innovation@ipu.org